

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME
**Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences
Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2018**

Comme l'exige la directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements, le présent rapport indique les montants totaux respectifs engagés pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2018. L'information qu'il contient est mise à jour annuellement et ne comporte aucun renseignement protégé en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT l'ont été pour des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT assure la promotion du pays à l'étranger auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme. Elle collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux et de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à percer dans les marchés étrangers.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Le rapport annuel 2018 de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités opérationnelles	4 135 \$	2 160 \$	Sans objet
Principaux intervenants	267	255	Sans objet
Gouvernance interne	203	194	Sans objet
Formation	15	10	Sans objet
Autres	2	0	Sans objet
A. Total des dépenses de voyages	4 621	2 619	2 003
B. Dépenses d'accueil	706	354	353
C. Frais de participation aux conférences	99	54	45
Total (A. B. C)	5 426 \$	3 026 \$	2 400 \$
Voyages à l'étranger de la ministre et du personnel de la ministre (inclus dans les dépenses de voyages)	-	-	-

Écarts importants par rapport au dernier exercice

Voyages : Les dépenses de voyages de la CCT ont augmenté, comparativement à celles de l'exercice 2017, principalement en raison du meilleur suivi financier des voyages effectués par des personnes ne faisant pas partie du personnel de la CCT. Pour l'exercice 2018, les dépenses pour des voyages effectués par des personnes ne faisant pas partie du personnel de la CCT comprennent 1,6 million de dollars dépensés dans le cadre des activités de la CCT pour des voyages par les agents généraux des ventes, y compris des voyages pour des événements d'ordre opérationnel. On compte également des dépenses additionnelles de 300 000 \$ pour les activités au sein du groupe Événements d'affaires Canada.

Accueil : Les dépenses d'accueil de la CCT en 2018 sont plus élevées qu'en 2017 en raison de l'augmentation des visites de représentant et des événements au sein du groupe Événements d'affaires Canada, de l'augmentation des activités au Mexique et en Corée du Sud, et des dépenses d'accueil des agents généraux des ventes de la CCT dans le cadre d'activités pour la CCT.